



LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE DANS LA SOMME

Présentation de la Conférence des parties
du 18 décembre 2023

Editorial



Rollon MOUCHEL-BLAISOT

Préfet de la Somme

La planification écologique donne à la France un cap en matière de réduction des gaz à effet de serre. Ce plan national fait de la France l'un des premiers pays à se doter d'une stratégie globale et concrète permettant à chaque secteur et chaque acteur de prendre conscience de «la marche à franchir» à horizon 2030.

En 2022, 100 milliards ont été engagés pour la transition écologique par l'État, les collectivités, les acteurs professionnels et les citoyens. Mais si nous faisons déjà beaucoup, nous devons faire collectivement plus et mieux face à ce qui s'annonce comme le défi majeur de ces prochaines années.



Stéphane HAUSSOULIER

Président du Conseil
départemental

La déclinaison territoriale de la planification écologique vise à cela.

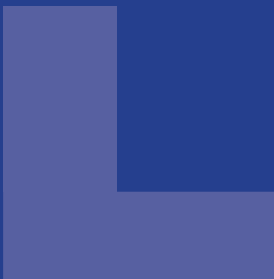
Cette planification est cohérente avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté car elle va permettre de contribuer à notre croissance économique, créer des emplois dans tous les domaines de la décarbonation, d'implanter de nouvelles productions sur notre sol et réduire nos dépendances aux énergies fossiles importées.

Ce qui peut donc être vu de prime abord comme une contrainte est en fait un facteur de développement, d'où l'intérêt des témoignages d'acteurs locaux rassemblés dans ce document. Car il ne s'agit pas de partir de zéro mais de s'appuyer sur les démarches existantes pour inspirer d'autres acteurs et d'autres institutions.

La COP régionale s'est tenue le 6 décembre dernier. Dans la Somme, l'État et le Conseil départemental ont souhaité se saisir de cette démarche pour :

- Adapter les diagnostics et enjeux aux spécificités de notre territoire ;*
- Valoriser les actions déjà engagées afin d'alimenter une feuille de route opérationnelle ;*
- Entraîner tous les responsables et habitants du département car c'est une responsabilité collective.*

Cette territorialisation de la planification écologique nécessite donc la mobilisation de tous pour atteindre des objectifs pleinement partagés. La méthode a d'ailleurs toute son importance, elle s'appuie sur une démarche basée sur la co-construction, initiée avec et pour les territoires, basée sur la confiance et la responsabilité.





PRÉSENTATION GLOBALE DE LA STRATÉGIE

Une démarche inédite à l'échelle de la région

La planification écologique donne à la France un cap en matière de réduction des gaz à effet de serre. Ce plan national fait de la France l'un des premiers pays à se doter d'une stratégie globale et concrète et permet à chaque secteur et chaque acteur d'avoir une vision du chemin à parcourir pour atteindre nos objectifs nationaux de décarbonation de -55% en 2030 et de préservation et conservation de la biodiversité et plus généralement des ressources.



La territorialisation de la planification : une nouvelle étape clé qui s'adapte à chaque territoire

Elle répond à plusieurs enjeux :

- l'intégration cohérente de tous les volets de la planification écologique (réduction des GES, adaptation, préservation et restauration de la biodiversité, agriculture...);
- l'identification des spécificités de chaque territoire régional au regard des défis de décarbonation, protection et restauration de la biodiversité, afin que l'exercice territorial et l'exercice national se nourrissent mutuellement ;
- le partage des actions et projets des collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire régional ;
- la mobilisation de l'État, des collectivités territoriales, des acteurs économiques et associatifs et des citoyens.

Pour atteindre ces objectifs, une accélération des efforts collectifs est nécessaire.

Atteinte des objectifs 2030 : un plan d'actions partagé par les collectivités territoriales. Chacune des COP vise à définir régionalement les leviers d'actions alignés avec les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre (GES)

et de préservation de la biodiversité. Il s'agit d'intégrer de manière cohérente tous les volets de la planification écologique, notamment ceux qui ont d'ores et déjà été engagés (plan eau, rénovation des écoles, transition agricole, identification des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables (ENR), etc.).



Une approche transversale de la transition écologique

Le secrétariat général à la planification écologique (SGPE) a identifié 43 leviers de décarbonation transverses aux défis environnementaux (climat, biodiversité, adaptation, ressources, santé) et dresse secteur par secteur (industrie, agriculture, bâtiments, énergie, mobilités...) les actions et objectifs. Ces leviers se déclinent territorialement dans deux panoramas : l'un sur les enjeux d'atténuation du climat (décarbonation), l'autre sur la préservation et restauration de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles. Des cartes régionales sont enfin proposées sur le volet de l'adaptation au changement climatique.

Les panorama régionaux constituent une base de discussion entre les parties prenantes dans le cadre de la COP.

Ces objectifs ont un caractère illustratif et doivent permettre, notamment à tous les élus, de visualiser une trajectoire de réduction des gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité à l'horizon 2030 pour leur région, cohérente avec la trajectoire nationale.



Association et engagement des parties prenantes à toutes les échelles du territoire

La COP mobilise, sous la coanimation du préfet de région et du président du conseil régional, tous les exécutifs de la région : le conseil régional, les conseils départementaux, les EPCI et groupements porteurs des CRTE (pays, PETR, PNR), les maires et les associations départementales les représentant. Il s'agit de mener un travail collectif de plusieurs mois pour aboutir à une déclinaison régionale de la planification écologique, partagée par l'ensemble des collectivités territoriales participantes.

La COP mobilise, en particulier lors de la phase de débats, les parlementaires, les acteurs du monde économique (représentants des entreprises du secteur industriel et agricole, l'ensemble des organismes consulaires...) et les acteurs de la société civile (associations environnementales, association de consommateur, jeunes...) dont l'implication dans cet exercice est essentielle.

Une approche participative

La méthode proposée est plus participative que prescriptive. Concrètement, les travaux s'appuient sur une proposition de déclinaison régionale des leviers identifiés dans la planification nationale, qui ne se limitent pas aux enjeux de décarbonation et abordent aussi la biodiversité et la gestion des ressources naturelles. L'étape suivante permet d'établir un diagnostic en faisant le recueil, pour chaque levier, des actions des collectivités, réalisées et en cours. Cela permet à la COP de s'aligner sur une proposition d'objectifs concrets à soumettre au débat en phase suivante.

En support du déroulement des différentes étapes de la COP, un simulateur en ligne est mis à disposition. Il a pour but d'aider à comprendre et à prendre en main la trajectoire de baisse des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de son territoire. L'objectif est de pouvoir visualiser pour chacun des leviers la conversion entre les grandeurs physiques (nombre de voitures électriques, hectares de surface agricole utile...) et l'objectif en MtCO₂ (ou les objectifs sur les sujets de ressources) à la maille de chaque région.

Une mobilisation de tous les services de l'État : national, déconcentré, opérateurs

La réussite de la COP repose également sur la mobilisation et l'expertise de l'ensemble des services de l'État et de ses agences.






PRÉSENTATION DES LEVIERS
POUR RÉPONDRE À LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une stratégie ambitieuse fondée sur 3 piliers



MOINS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années



MOINS DE PRESSION SUR NOTRE BIODIVERSITÉ

1,4 millions d'hectares à restaurer

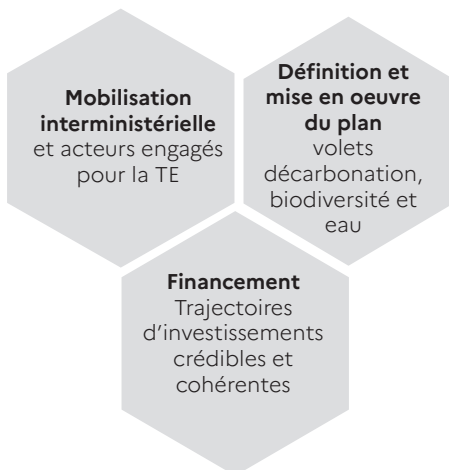


S'ADAPTER À +4°C D'ICI 2100

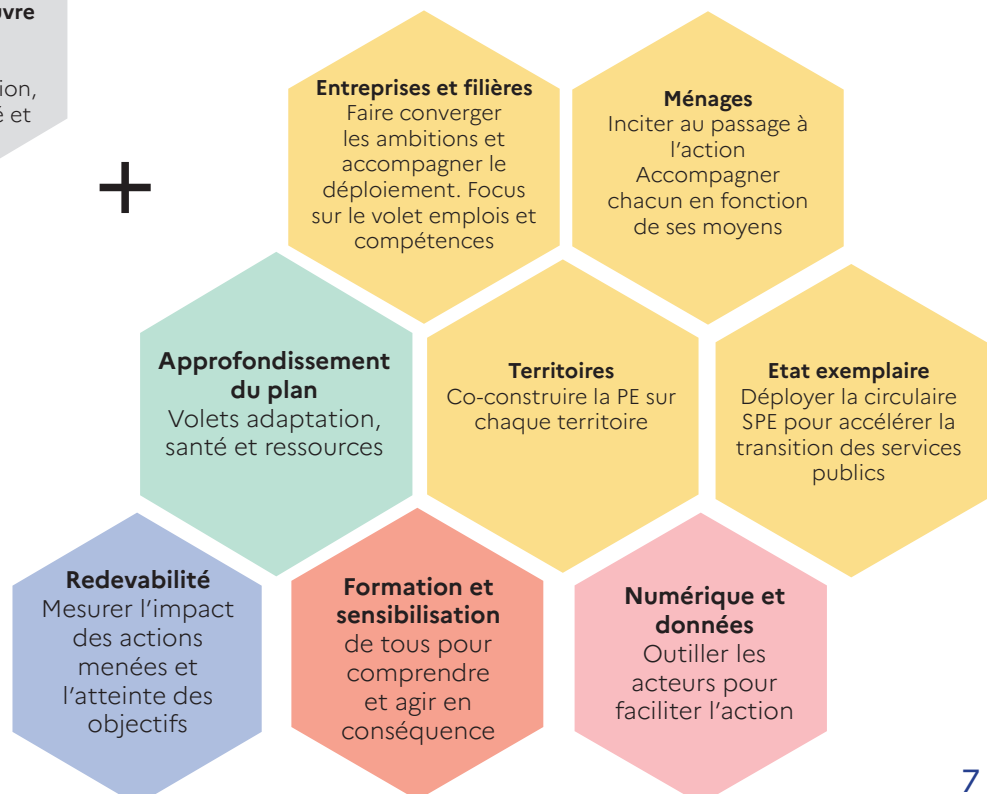
Se préparer à des étés qui pourraient être en moyenne 5°C plus chauds par rapport à 1900

L'ensemble des travaux de planification écologique

Structuration de la planification



Accélération du déploiement de la planification



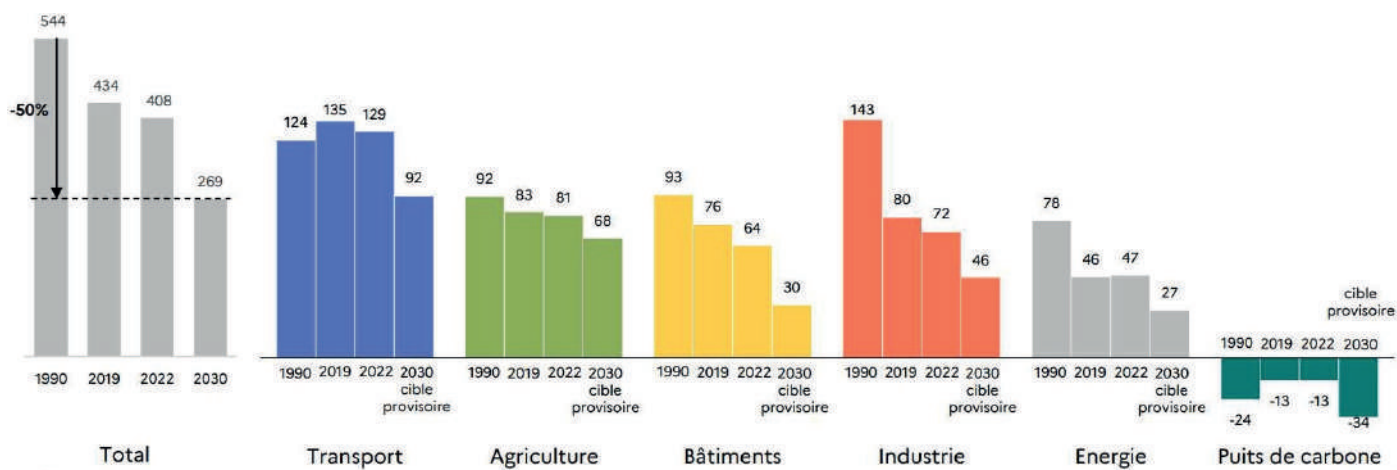
Réduction de nos émissions :

où en sommes-nous ? Vers où allons-nous ?



Répartition de l'effort par secteur

Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES (Gaz à Effets de Serre)



22 chantiers pour réussir notre transition écologique



A group of five people, including a man, a woman, and three children, are gathered around a large table outdoors. They are looking at a map or document on the table. The table is positioned on a gravel path overlooking a wide river valley. The river is blue and flows through a lush green landscape with trees and fields. In the background, there are rolling hills and a few buildings. The scene is framed by large trees with green leaves. The overall atmosphere is peaceful and scenic.

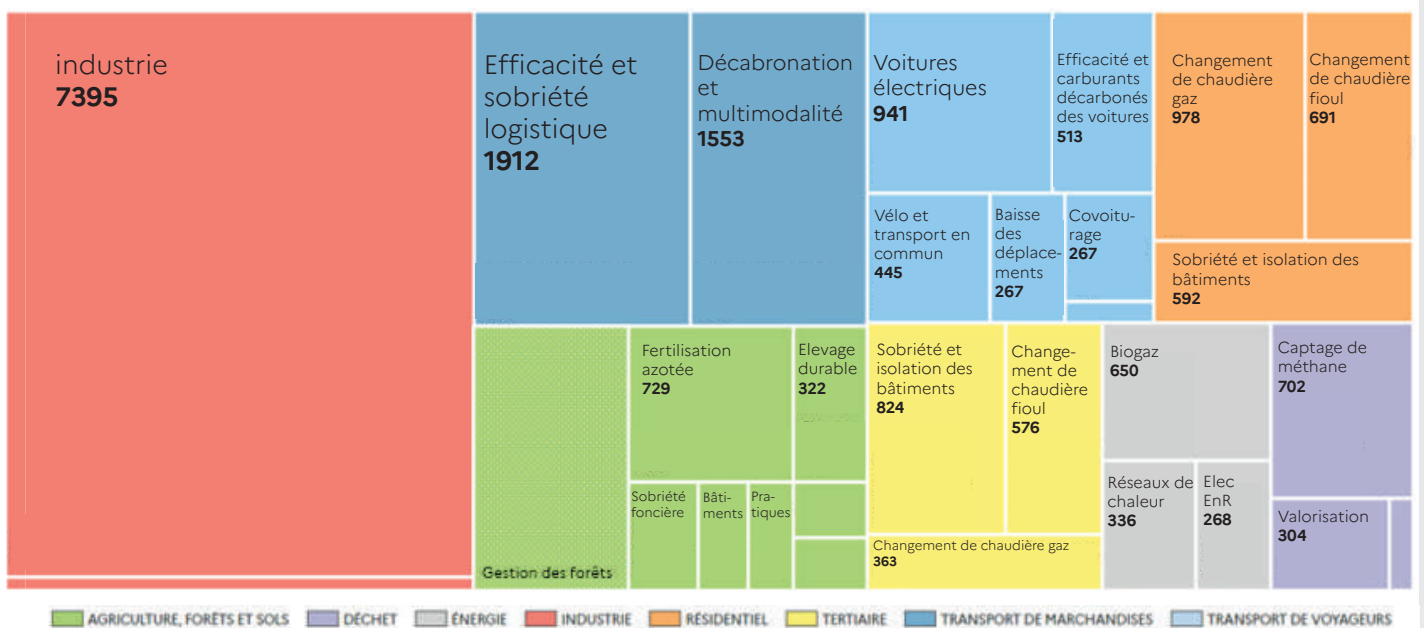
TERRITORIALISATION DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Caractère de la démarche

- Répondre à l'urgence : rectifier la trajectoire d'ici 2030. Le calendrier est donc serré.
- Ce n'est pas de la planification classique, mais une planification au sens « plan d'actions » concrètes. On ne touche pas aux dispositifs suivants : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), plan climat-air-énergie territorial (PCAET), schéma de cohérence territoriale (SCOT), etc.. ;
- Il s'agit bien de traiter du volet décarbonation et du volet biodiversité ;
- On valorisera les dynamiques existantes sur le territoire, on veillera à articuler les démarches en cours. C'est un cadre de coordination de l'action ;
- C'est très opérationnel : recensement des projets engagés, évaluation de la trajectoire économie de MteqCO₂, identification des projets nouveaux...
- C'est une démarche itérative : on révisé tous les ans, on implémente de nouveaux considérants au fur et à mesure que les lois cadres sont adoptées, on révisé la trajectoire.

Panorama des leviers de décarbonation en Hauts-de-France

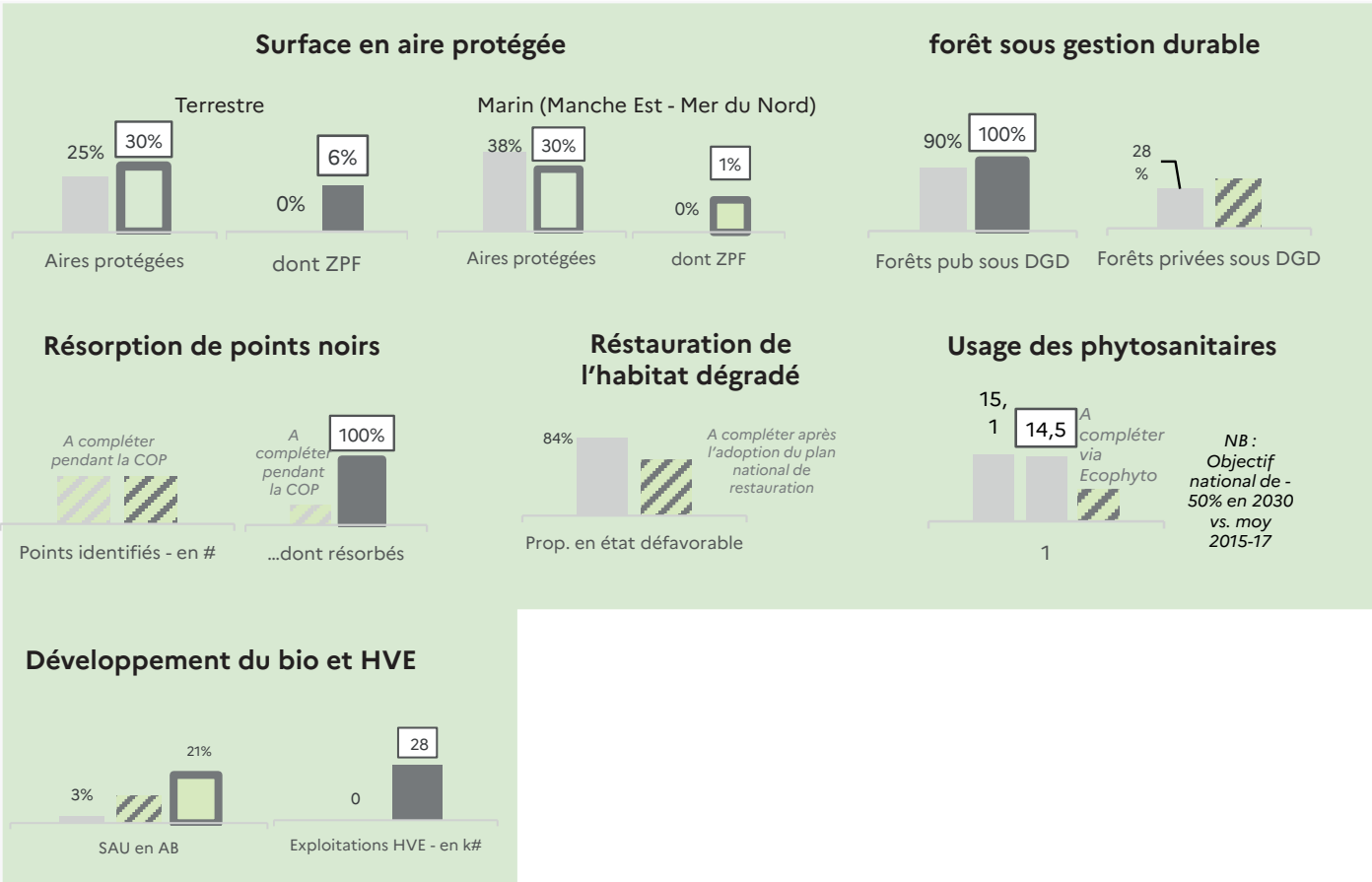
Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



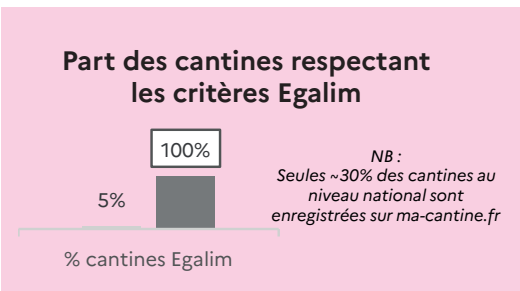
- (1) Produits bois : 174 ktCO₂e. (2) Bâtiments & machines : 151 ktCO₂e. (3) Pratiques stockantes : 134 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 113 ktCO₂e. (5) Gestion des prairies: 108 ktCO₂e. (6) Bus et cars décarbonés : 53 ktCO₂e. (7) Prévention des déchets: 60 ktCO₂e. * Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Hauts-de-France

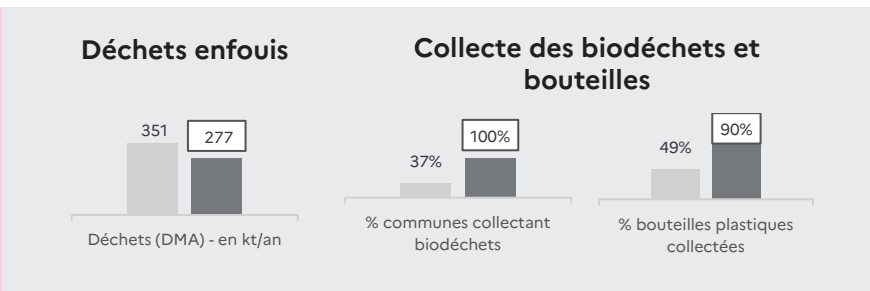
PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS



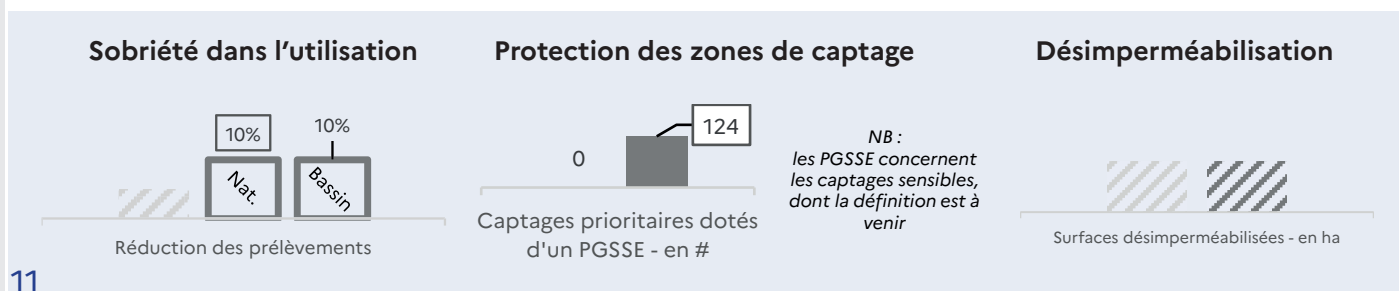
ALIMENTATION



ECONOMIE CIRCULAIRE



RESSOURCES EN EAU



Une démarche en quatre temps

1

ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE

Il s'agit de mesurer le chemin déjà parcouru par les actions et programmes portés par les collectivités et acteurs locaux et celui qu'il reste à parcourir afin d'atteindre les objectifs de chaque région, de faire connaître et de partager les objectifs à atteindre.

2

CONDUIRE UN DÉBAT

La forme est laissée à l'appréciation des préfets, en lien avec les attentes des exécutifs au sein du territoire régional. Ce débat doit permettre aux acteurs de s'approprier le diagnostic, identifier les efforts collectifs à fournir pour atteindre les objectifs régionaux et définir sans attendre les actions et projets à lancer ou poursuivre pour 2024.

3

PARTAGER À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES INFRARÉGIONAUX

(départements et périmètres des CRTE) une déclinaison indicative des actions à mener.

4

ÉTABLIR UNE FEUILLE DE ROUTE

Elle matérialisera le choix des engagements pris par les territoires par secteur.

La COP doit être finalisée au plus tard à l'été 2024, avec l'établissement de la trajectoire régionale visant l'atteinte des objectifs en 2030. La feuille de route régionale à 2030 issue de ces travaux matérialisera le choix des engagements pris par les territoires pour chaque secteur. Elle présentera une série de leviers concrets et des engagements d'actions, décrivant une trajectoire crédible qui permette d'atteindre les objectifs régionaux à l'horizon 2030.



La COP régionale commence par un temps clé de diagnostic du territoire

1

TENUE DE LA COP

2

CONTRIBUTIONS AU DIAGNOSTIC

Réunions de présentation dans les départements et accompagnement des collectivités

Réunions de présentation dans les instances de gouvernance thématiques

Retour qualitatif des collectivités et EPCI

3

CONSOLIDATION DU DIAGNOSTIC

Mise en perspective : expression des collectivités, chantiers thématiques, dynamiques à l'œuvre et objectifs 2030

4

DÉBATS ET ASSOCIATION DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES

Quelle trajectoire ? Quels leviers actionner ?

En conjuguant quelles forces ? Comment accompagner au mieux l'émergence de nouveaux projets ? Comment accélérer ?

5

RÉDACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE 2030

Matérialiser les engagements des territoires à partir des actions identifiées et des débats menés.

Jusqu'à fin février

De début mars à fin juin

Eté 2024



Les prochaines échéances dans la Somme

agenda prévisionnel



Janvier / Février 2024

Réunion de travail avec les intercommunalités ainsi qu'avec les acteurs socio-économiques pour partager les éléments de diagnostic et recenser les bonnes pratiques déjà en place dans le département.



Printemps 2024

Organisation d'Assises départementales thématiques sur des sujets prioritaires avec l'ensemble des acteurs concernés :

- Des Assises de l'Eau, alimentées par des réunions spécifiques avec les responsables des deux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), d'autres sur les captages d'eau prioritaires, le retour d'expérience sur la gestion volumétrique en période de sécheresse, la prévention des inondations...
- Des Assises de l'énergie ;
- Des Assises de la sobriété sous toutes ses formes.





TÉMOIGNAGES D'ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LA SOMME

Thématique

Sobriété foncière

Porteur de projet

Commune,
CC Terre de Picardie
AMSOM

Rosières-en-Santerre

Revitalisation d'une friche industrielle en coeur de ville



Description

Ancienne usine textile installée en 1904 par les frères Maréchal pour créer des bâches, stores et toiles. Emblème de la désindustrialisation qui a frappé la France et la Somme entre les années 80 et aujourd'hui : 350 salariés en 1957, 150 en 1978, 50 en 1981 et 35 à la fermeture en 2006.

Après étude par la DDTM en 2013, la friche Maréchal est identifiée comme une friche à enjeu, située en cœur de bourg et s'étendant sur un hectare.

Plusieurs principes de rénovation posés :

- renforcer la centralité de la commune ;
- mettre en valeur l'héritage de la friche en préservant les ateliers

- diversifier l'offre de logements ;
- recréer un front bâti animé sur les places ;
- relier les pôles d'activité de la commune, notamment par des liaisons douces traversant le site.

Un projet emblématique à l'heure du ZAN et de la Transition écologique porté par le Pole d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Cœur des Hauts de France dans le cadre du CRTE, dans une commune labellisée PVD.

Résultats

Une opération globale et exemplaire dans le cadre de la revitalisation des centre-bourgs. Opération mixte comprenant habitat, commerces, équipements et espaces publics pour un projet de 14M€ HT.

Pour la commune, les projets sont :

- la création d'un espace polyvalent, notamment pour un marché hebdomadaire ;
- la création de deux cellules commerciales ;
- l'aménagement de l'espace public (parvis, espace de rencontre) végétalisé.

Subventions de l'État au titre du « recyclage foncier » et de la DETR, financement de la Région.

La communauté de communes Terre de Picardie prévoit l'installation d'une nouvelle médiathèque intégrant un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) pour la labellisation Pays d'Art et d'Histoire de la Haute-Somme délivré par l'État en 2021. Le co-financement de cette opération est assuré par la DRAC.

L'AMSOM, assurant la maîtrise d'ouvrage du projet d'ensemble par convention de transfert signée fin 2022 va construire un ensemble de 16 logements individuels et 22 logements seniors.



Thématique
Sobriété énergétique

Porteur de projet
AMSOM

Amsom Habitat

Mise en place d'une stratégie énergétique globale pour maîtriser les charges



Description

Amsom Habitat dispose d'un parc immobilier composé de 14000 logements, pour une superficie d'un million de m². Cet ensemble représente 150 Gigawatt de besoin énergétique par an.

La maîtrise de la consommation énergétique de ses habitations est donc essentielle pour favoriser la planification écologique.

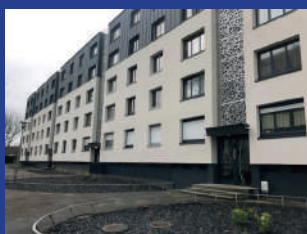
La maîtrise des charges passe par 3 priorités :

- l'isolation
 - le chauffage
 - la production d'énergie
- **PRIORITÉ N°1 : ISOLATION**
 - Programme de réhabilitation thermique sur 60% du patrimoine depuis 2015
 - Isolation par l'extérieur
 - Remplacement des menuiseries
 - Amélioration des systèmes de ventilation et de chauffage
 - Plus de 350 millions d'euros d'investissement

- **PRIORITÉ N°2 : CHAUFFAGE**
 - AMSOM a fait le pari d'opter pour le réseau de chaleur d'Amiens Energie:
 - 6000 logements dont 1200 depuis 2018
 - 1 000 logements de plus à court terme
 - Un mix énergétique avec une part de renouvelable en augmentation
- **PRIORITÉ N°3 : PRODUCTION D'ÉNERGIE**
 - Installation de 10 000 m² de panneaux solaires
 - Mise en oeuvre progressive de solutions alternatives au gaz (installation de pompes à chaleur)



Résultats



Condorcet - Amiens

Coût annuel du chauffage d'un Type 3
- 583 € avant travaux
- 480 € après travaux
- 534 € en 2022



Quai de la Somme - Amiens

Coût annuel du chauffage d'un Type 3
- 440 € avant travaux
- 311 € après travaux
- 353 € en 2022

Thématique

Assainissement des sols

Porteur de projet

Ameva

Description

Les filtres plantés de roseaux apparaissent comme une filière d'assainissement adaptée au territoire. Les roseaux permettent :

- de drainer les eaux vers le système racinaire grâce à l'oscillation du vent;
- d'assurer la perméabilité;
- de transférer l'oxygène;
- de favoriser le développement des micro organismes.

L'intégralité du massif filtrant :

- retient les matières en suspension en surface
- devient support pour les micro organismes
- transite les eaux de manière homogène.

Résultats

Au delà du traitement des eaux usées, l'usage des roseaux présente de nombreux bénéfices.

De bonnes performances épuratoires :

- Meilleure que les lagunes sur la matière organique
- Rétention et dégradation des micropolluants à la surface du filtre

Des services écosystémiques :

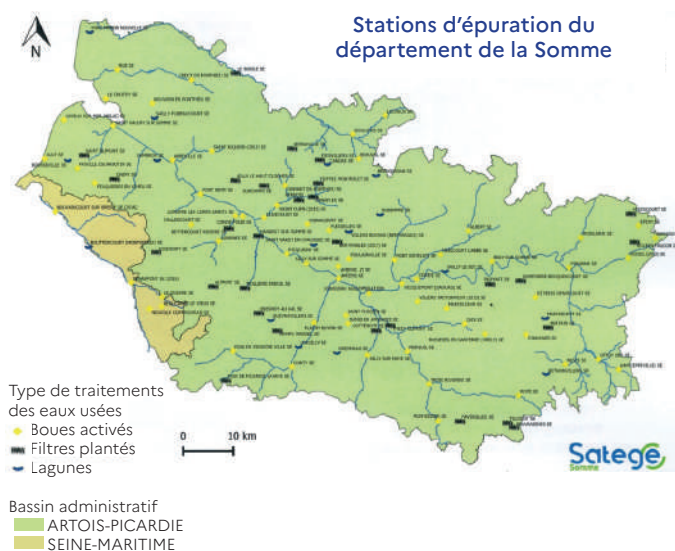
- Support de la biodiversité au niveau des roseaux, du sol et autour du site (gestion différenciée, écopâturage, hôtel à insectes, nichoirs, ruches, verger conservatoire,...)
- Rôles du sol : puits de carbone, infiltration des eaux de pluie
- Vitrine « Education à l'environnement ».

Une sobriété :

- En exploitation notamment en énergie électrique
- Pas de réactifs chimiques
- Cycle de vie des matériaux utilisés pour la construction
- Export de boues tous les 10 ans
- Pas de nuisances sonores ni olfactives.

Ameva

Un assainissement adapté et naturel via des filtres plantés de roseaux



L'exemple de Oisemont



Thématique

Sobriété énergétique

Porteur de projet

SGD PHARMA

SGD Pharma Décarbonation de l'outil industriel



Description

La décarbonation est un des thèmes majeurs dans l'approche de SGD Pharma autour de l'environnement. Il repose sur 3 piliers :

- l'humain
- les valeurs commerciales
- l'impact environnemental.

SGD Pharma a pour ambition d'être le leader de l'industrie pharmaceutique du verre en terme de décarbonation.

SGD Pharma travaille actuellement à la validation de ces objectifs de décarbonation pour être aligné avec La Science Based Target Intivative (SBTi) sur le scénario 1,5°C.

Cette stratégie impacte l'ensemble des sites de production dont celui de Saint-Quentin-La-Motte Croix-au-Bailly.

L'objectif pour le site de Saint-Quentin-La-Motte est une réduction de 50% de CO2 pour 2030.

HUMAIN



Santé & sécurité
Gestion de carrière & formation
Dialogue social & diversité

VALEURS COMMERCIALES



Politiques mondiales d'éthique des affaires
Qualité de service et compétitivité
Achats durables

IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Consommation d'énergie et GES
Gestion de l'eau et des déchets
Pollution locale et accidentelle

Résultats

Le site de Saint-Quentin-La-Motte est déjà un benchmark pour l'industrie verrière avec 0,5 tCO2 émises pour 1 tonne de verre de premier choix fabriqué.

La maîtrise de nos consommations d'énergie est une priorité et entre en conformité avec la certification ISO 50 001 depuis 2022.

Plusieurs déploiements des investissements CAPEX viennent compléter notre dispositif pour nous permettre d'atteindre nos objectifs :

- Récupération de chaleur fatale
- Four 2 électrique reconstruit
- Four 1 (oxycombustion) boosté à 60% électriquement
- Oxycombustion sur les canaux de transport du verre (feeders).



Thématique

Préservation de la biodiversité

Porteur de projet

EARL de la source Morgand

EARL de la Source Morgand

La plantation de haies pour un gain agricole et écologique



Description

Outil clé de la biodiversité, les haies en bordure de champs et l'agroforesterie intraparcellaire permettent d'abriter des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs, prédateurs de ravageurs), lutter contre l'érosion des sols, améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol, stocker du carbone et s'adapter au changement climatique.

Installatée en 1997 sur une superficie de 186 hectares, Lucie Morgand a entrepris la plantation de nombreuses haies favorisant l'épanouissement de son système polyculturel (Blé, Orge, Pois Protéagineux, Colza, Betteraves, Lin, Chanvre).

Elle s'inscrit donc dans le programme «Plantons des haies» du plan France Relance, visant à aider les agriculteurs qui souhaitent favoriser la biodiversité autour et à l'intérieur de leurs cultures en reconstituant les haies bocagères qui les entourent et en implantant des alignements d'arbres.

Résultats

Un peu plus de 5 kilomètres de haies implantées sur les communes de Fontaine le Sec, Vergies, Warlus et Tailly l'Arbre à Mouche.

La haie permet aux exploitations d'être résilientes face au changement climatique. Été comme hiver, les températures y sont plus clémentes. Elle isole du froid et apporte de l'ombre durant les fortes chaleurs, un gage de bien-être pour l'élevage.

Son bois peut être broyé et servir de litière à la place de la paille lorsque le troupeau est rentré l'hiver. Le bois broyé plus économique, est plus sain pour les animaux, car il absorbe mieux les excréments et limite la prolifération des agents pathogènes. La litière reste ainsi sèche plus longtemps et du coup libère du temps de travail pour les éleveurs.



Thématique

Diversification énergétique

Porteur de projet

Commune,
FDE 80

Hombleux

Géothermie, une énergie renouvelable pour réduire les coûts énergétiques.



Description

La géothermie permet de produire différents types d'énergie en fonction de la température de la chaleur puisée dans le sous-sol. En fonction des calories captées, l'eau chaude est valorisée pour des installations de chauffage ou de la climatisation à usage des maisons individuelles et des bâtiments, ou pour la production d'électricité. C'est une énergie renouvelable, source d'indépendance énergétique et à faible émission de gaz à effet de serre (GES).

La géothermie favorise une transition énergétique réussie :

- indépendance énergétique
- économies financières
- confort thermique pour les usagers par l'utilisation d'une ressource locale et renouvelable.

Résultats

Hombleux, commune de 1158 habitants a fait le choix de la géothermie sur 4 sites :

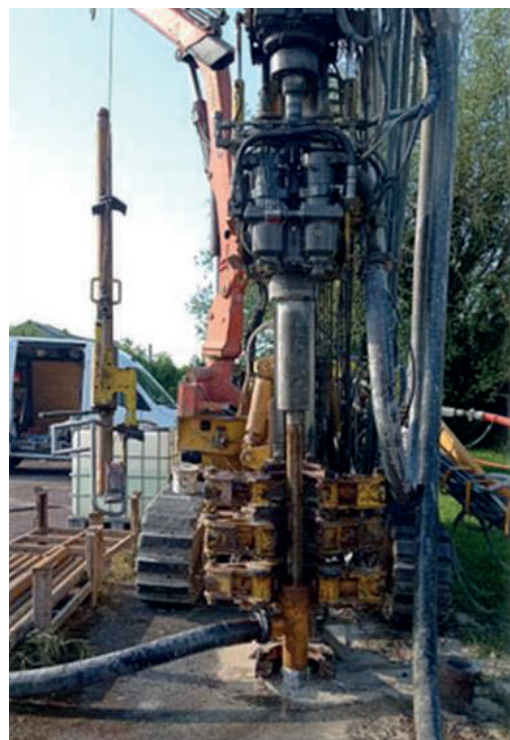
- école
- salle des fêtes
- mairie
- périscolaire.

Cela représente une surface de 1470m² permettant de passer de 51 à 11 tonnes eq CO₂ par an, soit une économie de 40 teq CO₂.

L'investissement a permis de générer une facture globale inférieure de 67% vis-à-vis de la situation initiale (sans isolation + fioul).

Une ingénierie complète a été apportée par la Fédération départementale de l'énergie de la Somme sur l'ensemble du projet, intervenant sur le pilotage administratif, juridique et financier.

Le coût total de l'opération s'élève à 783 000€ TTC.



Thématique

Préservation de la biodiversité

Porteur de projet

Commune,
Conseil Départemental

Marais d'Etinehem-Méricourt

La restauration de tourbières pour un développement local durable



Description

En 2022, à l'initiative de la Commune de Etinehem-Méricourt, les acteurs locaux (Département de la Somme, Communes et Intercommunalités, conservatoire d'espaces naturels, conservatoire botanique, fédération des chasseurs, etc.) ont mené des réflexions et premières expertises pour la création de zones protégées et pour la mise en œuvre d'une restauration écologique sur les milieux tourbeux de ce secteur de la vallée.

Le conservatoire d'espaces naturels et le conservatoire botanique national de Bailleul ont alors réalisé un diagnostic environnemental pour évaluer l'état du site (inventaire de la flore, sondage pédologique, analyse topographique, etc.) afin de connaître le potentiel écologique,

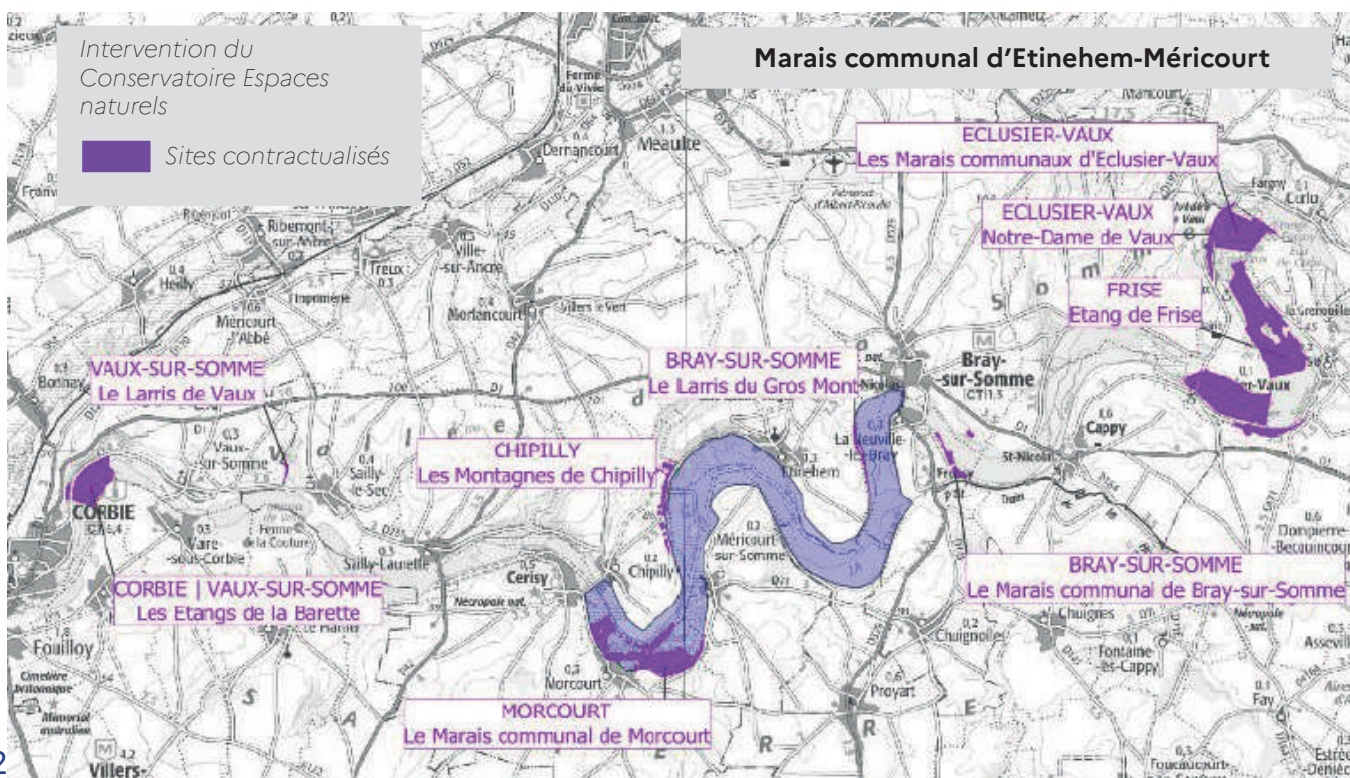
les dysfonctionnements, les usages présents sur le site, et identifier des mesures de restauration et de gestion.

Les expertises préalables ont permis d'identifier un important potentiel de restauration de tourbière notamment grâce à la présence de zones de sources encore fonctionnelles et la présence d'espèces indicatrices pour les milieux tourbeux. Mais il existe aujourd'hui des dysfonctionnements qui ne permettent pas à ce potentiel de s'exprimer : forte variation des niveaux d'eau, présence de peupleraie, etc. L'objectif est donc de recréer des zones de tourbières fonctionnelles et d'en faire une zone de quiétude pour les oiseaux.

Résultats

Le projet est actuellement découpé en plusieurs parties. Il comprend 15 ha d'espaces naturels sensibles, proposé à l'acquisition via le fonds vert et 1 ha appartenant à la commune d'Etinehem-Méricourt sur lequel un bail doit

être instauré avec le conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France. Le reste de l'emprise du projet, d'une centaine d'hectares de réserve, est propriété de la commune d'Etinehem-Méricourt.



Thématique

Sobriété énergétique

Porteur de projet

Conseil Départemental

Collège d'Acheux-en-Amiénois

Une rénovation énergétique d'ampleur



Description

Le conseil départemental a engagé une vaste campagne de rénovation des collèges pour remplir les objectifs du décret tertiaire de baisse des consommations énergétiques (2030-2040-2060).

Réduction des consommations en énergie finale de



par rapport à la consommation de l'année de référence. (2010)

Lors de ce vaste programme de rénovation, 16M€ sont alloués pour la performance

Résultats

Au collège Edmée Jarlaux, la période des travaux s'étendra de juillet 2024 à août 2025.

Plusieurs opérations seront réalisées :

- Remplacement de la chaufferie fioul par une pompe à chaleur
- Rénovation de la toiture terrasse
- Application d'une isolation par l'extérieur
- Rénovation du système d'éclairage avec équipements LEDs

L'investissement s'élève à 800 000 € HT dont 444 800€ sont issus du Fonds Vert, soit 54%.

énergétique des bâtiments.

Entre 2010 (année de référence) et 2021, la réduction de la consommation énergétique a été de -33% dans les collèges du département. L'objectif d'ici 2030 est d'atteindre -40%.

Cela passe par un changement de comportement des usagers, et des travaux de rénovation dont 5M€ ont déjà été réalisés.

Parmi les différentes rénovations énergétiques prévues, le collège Edmée Jarlaux d'Acheux en Amiénois est exemplaire.



Avant travaux :

Chauffage fioul = 531 MWh/an

Soit **119 tCO2eq**



**Gain
énergétique**

= 66%

- 109 tCO2eq

Après travaux :

Pompe à chaleur = 310 MWh/an

Soit **10 tCO2eq**

109 tCO2eq évitées = 109 allers/retours Paris/New-York en  ou 436 000 km en 

TERRITORIALISATION DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE



Ressources et contacts

Retrouvez tous les éléments sur la démarche nationale sur :

<https://www.gouvernement.fr/france-nation-verte>

Retrouver les documents de la COP régionale sur :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?La-Planification-Ecologique-en-region-Hauts-de-France>

Outils disponibles en ligne pour vous aider dans vos diagnostics :

- **Concernant la sobriété foncière :**

<https://mondiagnosticartificialisation.beta.gouv.fr/>

- **Concernant les énergies renouvelables :**

<https://planification.climat-energie.gouv.fr/>

Pour écrire :

- **A l'équipe départementale disponible pour vous accompagner dans la démarche de diagnostic :** pref-scpi@somme.gouv.fr

- **A l'équipe régionale en charge de la démarche pour les Hauts de France :** planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr



L'équipe de pilotage

Gaëtan COUPLET, chef du service de coordination des politiques interministérielles à la préfecture de la Somme.

Chantal ADJRIOU, chef du service Information, Développement durable et Evaluation environnementale à la DREAL des Hauts-de-France.

Emeline GORLIER, responsable du service aménagement et prospective de la direction départementale des territoires et de la mer.



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE** >

Agir • Mobiliser • Accélérer

somme

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL